

Cas étude – analyse d'un diagramme de Gantt (Consignes)

Ce cours vous est proposé par Deborah Arnold et Pascal Corbel, Université Paris-Saclay, et AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Objectifs d'apprentissage

À l'issue de cette activité, vous serez en mesure :

- D'identifier le livrable final et les livrables intermédiaires, et en distinguant bien les tâches des livrables
- De repérer et classer par type les dépendances entre tâches
- D'identifier les points forts et les points faibles de l'exemple fourni

Consignes

Partie 1 : Distinction entre les tâches, le livrable final et les livrables intermédiaires

Réfléchir à la différence entre une tâche et un livrable, et ensuite identifier sur le diagramme de Gantt (Figure 1) :

- a. Le livrable final
- b. Les livrables intermédiaires

Partie 2 : Les dépendances entre tâches

Regarder cette nouvelle version du même diagramme de Gantt ().

- a. Quels éléments représentent les dépendances entre tâches ?
- b. Quel(s) type(s) de dépendances sont représentés ?
- c. Quelle est l'utilité de montrer les dépendances entre tâches ?

Partie 3 : Les points forts et les points faibles

- a. Quels sont les points forts de ce Gantt ?
- b. Quels sont les éléments qui pourraient être améliorés et pourquoi ?

Partie 1 : Distinction entre les tâches, le livrable final et les livrables intermédiaires

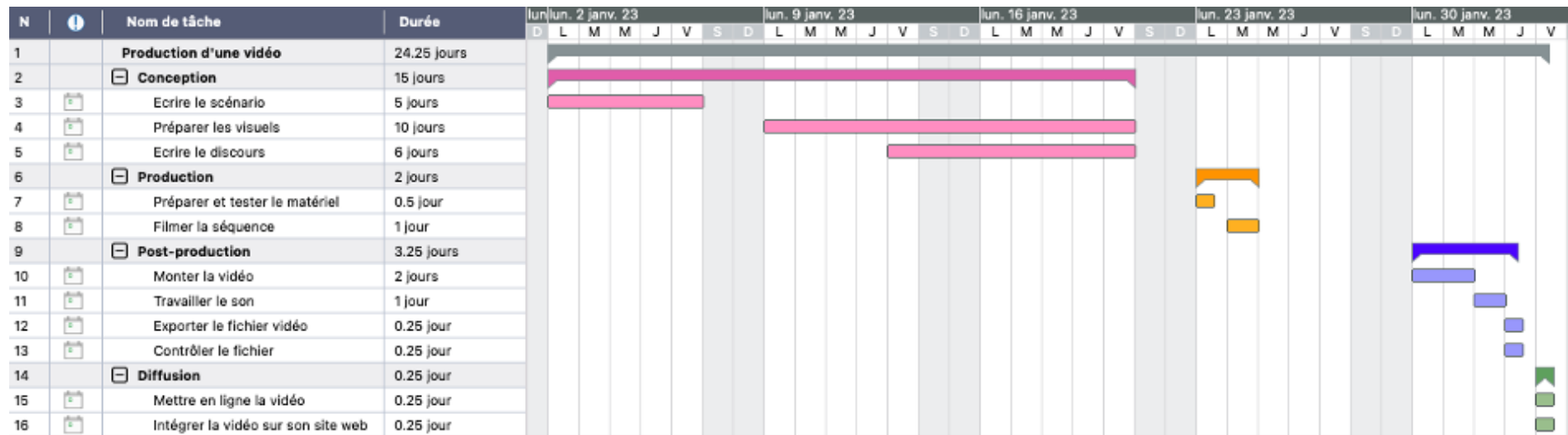


Figure 1 : Diagramme de Gantt (1)

Partie 2 : Les dépendances entre tâches

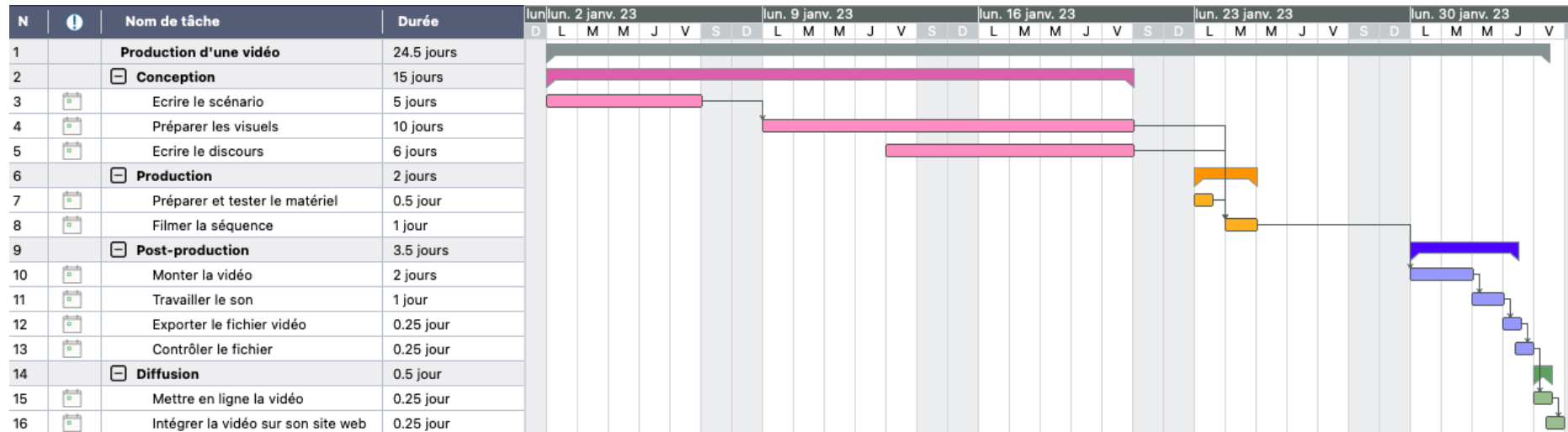


Figure 2 : Diagramme de Gantt (2)

Références

Comment citer ce cours ?

Gestion de Projet, Deborah Arnold et Pascal Corbel, AUNEGe (<http://aunega.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.

Figures

Figure 1 : Diagramme de Gantt (1)	2
Figure 2 : Diagramme de Gantt (2)	3